





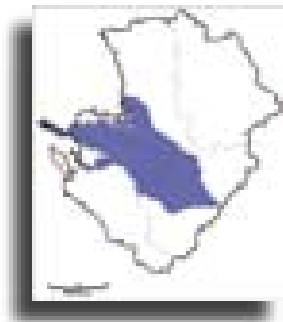


GROIES



-  RÉGION
-  DÉPARTEMENT
-  RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE
-  ROUTES NATIONALES
-  ROUTES DÉPARTEMENTALES
-  MASSIFS FORESTIERS DE PLUS DE 10 HA



*La forêt
notre savoir-faire*



Géologie

Calcaires et marnes du Jurassique supérieur.

Pédologie

Les sols des Groies sont regroupés sous deux grands types :

- Sols typiques des Groies

Du type rendzine, ces terrains sont composés d'argiles riches en oxyde de fer qui leur donnent leur couleur ocre. Sols argilo-calcaires riches, à pH élevé (> à 7) mais à faibles réserves hydriques. Risques de chlorose importants.

- Sols des terres marneuses du pays bas de Matha

Ce sont des sols du type brun calcaire, issus de l'accumulation d'argiles et de limons sur une grande profondeur dans des dépressions topographiques. Terrains riches à pH élevé (> à 7) et à réserve utile importante mais qui se fissurent en période de sécheresse.

Relief

Vaste plateau ondulé et doucement incliné vers l'ouest. Son altitude varie du niveau de l'océan à plus de 150 m avec un point culminant à 185 m aux alentours de Rouillac (16). Cette zone est parcourue par un certain nombre de rivières : Tardoire, Touvre, Charente, Antenne, Boutonne, Mignon, ...

D

onnées climatiques

Pluviométrie

Moyenne annuelle comprise entre 665 et 980 mm avec un déficit hydrique souvent constaté de juin à septembre (moins de 50 mm d'eau / mois). La façade atlantique est la zone la plus marquée par la sécheresse.

Température

Moyenne annuelle voisine de 12° avec comme extrêmes constatés -17° et +39°. Nombre moyen annuel de jours de gel légèrement supérieur à 50 avec une amplitude allant de la mi-septembre à la mi-mai. Le risque est nettement plus faible en bordure de l'océan.

Ensoleillement

De 2 170 h/an sur la façade atlantique à 1 880 h/an sur la bordure est.

Vents

Supérieurs à 80 km/h : de plus de 12 jours par an en moyenne à l'ouest de la zone à 2-3 jours par an à Angoulême. Vents principalement orientés de secteur ouest.

Références climatiques

Station Météo	T° maxi (date)	T° mini (date)	Pluviométrie (fourchette annuelle)	Gel	
				Nb jours	Amplitude
Aigre (16)	+39° (08/75)	-17° (01/85)	854 mm (715-945)	59	12/09 19/05
Nuaillé S/Boutonne (79)	+38° (08/90)	-17° (01/87)	870 mm (760-980)	51	03/10 14/05
La Rochelle (17)	+39° (07/82)	-11° (01/87)	775 mm (665-924)	20	29/10 12/04

S

tations forestières

Absence de catalogue de station.

S

ynthèse

Sur cette vaste zone, aux potentialités forestières relativement faibles, il importerait d'appréhender la richesse des sols par quelques critères essentiels, dont le pH et la réserve utile en eau (estimée par la profondeur et la charge en cailloux).

La situation topographique influera également sur la fertilité. En effet, les stations de fond de vallon s'avèrent souvent favorables au peuplier et à certains feuillus : Frêne, noyers et Chêne pédonculé (cf. fiche vallées).

Région au taux de boisement inférieur à la moyenne régionale. 24 % de la surface forestière est soumise au régime forestier car on y trouve les grands massifs domaniaux d'Aulnay, Chizé, la Braconne et Bois Blanc.

Taux de boisement	10,8 %
Surface productive	58 599 ha
Part de la forêt privée	76 %

Surface des landes	4 346 ha
Surface arborée (hors production)	3 153 ha
Part des peuplements mélangés	74,3 %
Part des essences exotiques acclimatées	5,9 %

Quelques grands massifs compacts, des peupliers dans les vallées et des arbres épars dans les champs caractérisent la forêt dans cette zone céréalière. Les peuplements, essentiellement constitués par des essences indigènes calcicoles, sont souvent entrecoupés de landes riches en espèces patrimoniales notamment les orchidées.

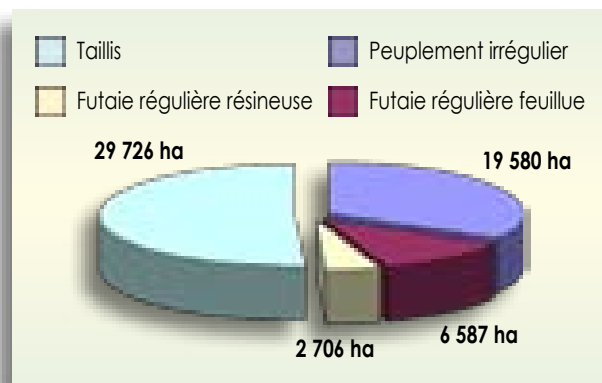
E

ssences et peuplements forestiers

Essences	Chêne sessile	Chêne pédonculé	Chêne pubescent	Autres chênes	Frêne	Petits érables	Charme	Autres feuillus	Total feuillus
Surfaces	5 371 ha	7 236 ha	29 644 ha	789 ha	2 776 ha	1 161 ha	1 003 ha	5 666 ha	53 646 ha

Essences	Pin laricio	Pin sylvestre	Autres résineux	Total résineux
Surfaces	2 267 ha	1 158 ha	1 528 ha	4 953 ha

Plus de 90 % des peuplements forestiers des Grois comportent des feuillus dont le Chêne pubescent constitue la base. Les taillis et les mélanges taillis-futaie représentent les 4/5 des formations boisées.



P

roductivité forestière

Productivité des essences au sein de différentes structures (Source SERFOB 2004)

Peuplements	Taillis		Futaie régulière		Futaie irrégulière		Mélange futaie et taillis	
	Surface	m ³ /ha/an	Surface	m ³ /ha/an	Surface	m ³ /ha/an	Surface	m ³ /ha/an
Chêne sessile	2 465 ha	3,29	768 ha	ns			2 137 ha	2,52
Chêne pédonculé	2 056 ha	2,72	780 ha	ns	275 ha	ns	4 124 ha	2,42
Chêne pubescent	18 553 ha	2,12	1 778 ha	2,78	256 ha	ns	9 057 ha	2,40
Pin laricio			2 267 ha	5,34				

ns : non significatif : la faible surface du peuplement rend le chiffre de la productivité non valide statistiquement

La faiblesse de la productivité des formations forestières reflète la pauvreté globale des conditions naturelles des Grois. Ceci est conforté par la forte proportion de Chêne pubescent. Les jeunes peuplements de Pin laricio semblent tirer leur épingle du jeu. Il en va de même pour les plantations de noyers et de Cèdre installées à titre d'essais sur les meilleures stations forestières.



RECOMMANDATIONS DE GESTION

Choix des essences

Pour chacun des principaux types de sols rencontrés, le tableau ci-dessous propose un classement des essences qui présentent un intérêt économique avéré (++) , ou moindre (+).

Nom des essences	Type de sol rencontré sur la parcelle	
	Sols des Groies*	Terres marneuses du Pays bas de Matha
Cèdre	+	+
Chêne pédonculé	+	+
Chêne sessile	+	+
Grands érables (sycomore, plane)	+	+
Frêne commun (Vallées uniquement)	++	+
Noyers	+	++
Pins laricio de Corse ou de Calabre	++	++

Il est possible d'utiliser des essences dites secondaires ou d'accompagnement, dont les plus représentatives pour la région naturelle des Groies sont les suivantes : Charme, Chêne pubescent, Chêne vert, petits érables, Frêne oxyphylle, fruitiers divers (Alisier, Cormier, Poirier,...) Hêtre, ...

* : sols présentant une profondeur colonisable d'au moins 80 cm.

Itinéraires sylvicoles conseillés

Peuplement initial	Moyen utilisé	Peuplement final
Taillis simple	avec moins de 60 perches ou PB/ha	Maintien Taillis simple Enrichissement Peuplement irrégulier Transformation Futaie régulière (reboisement)
	avec plus de 60 perches ou PB/ha	Conversion Futaie régulière Maintien Taillis simple
Futaie régulière		Maintien Futaie régulière Conversion Futaie irrégulière
Peuplement irrégulier	G < 5m ² /ha (pauvre)	Maintien Peuplement irrégulier pauvre Conversion Futaie régulière Enrichissement Peuplement irrégulier enrichi
	G > 20m ² /ha (riche)	Conversion Futaie régulière Maintien Peuplement irrégulier riche
	5m ² < G < 20m ² /ha (intermédiaire)	Maintien Peuplement irrégulier Conversion Futaie régulière

Le détail technique des itinéraires sylvicoles est précisé dans le Schéma Régional de Gestion Sylvicole (SRGS, tableau page 81) ainsi que dans le Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles : page 5 (recommandations).

Notons que le boisement des terres agricoles et la gestion des peupleraies sont considérés comme des cas particuliers de la futaie régulière.

Commentaires

Sur cette région aux faibles potentialités forestières, nous avons choisi de ne mettre aucun itinéraire en exergue. En effet, l'amélioration des peuplements implique un investissement qui ne pourra être consenti que sur les meilleures stations. Sur ces dernières, le Cèdre, le Pin laricio et les noyers semblent être les essences les plus valorisantes. Les feuillus autochtones, couramment utilisés en bois de feu, ont en règle générale, une vocation essentiellement environnementale et sociale.



Enquête (réalisée en 2004 auprès des propriétaires soumis à PSG)

Parmi les 26 réponses reçues des propriétaires, 54 % signalent la présence de dégâts. Parmi ces derniers, 35 % sont jugés importants et compromettent les régénérations. Les espèces incriminées sont le chevreuil dans 61 % des cas et le cerf dans 7 % des réponses.

Avis des professionnels de la forêt

Cerf

A part une population présente dans le massif d'Aulnay et qui commence à poser des problèmes dans la vallée de la Boutonne (frottis et écorçage sur peuplier), le cerf est pratiquement absent de cette zone.

Chevreuil

Abondant dans les grands massifs privés de Benon (17), de Tusson (16) et de la Boixe (16) ou domaniaux : Aulnay (17), Chizé (79) et la Braconne (16), le chevreuil a colonisé l'ensemble du territoire boisé, agricole et viticole des Groies. Les effectifs présents sur certains massifs (Boixe, Benon, ...) remettent en cause la pérennité de l'état boisé lors de la régénération des taillis. Sa présence dans les vallées pose de plus en plus de problèmes aux populteurs : les protections couramment utilisées s'avèrent aujourd'hui inefficaces contre les frottis.

Évolution

Le niveau des populations de chevreuil compromet de plus en plus le renouvellement des peuplements présents dans les grands massifs ou à leur proximité. La seule solution capable d'assurer la reconstitution des taillis est la pose de clôtures autour des parcelles en cours d'exploitation. Elle n'est pas économiquement acceptable.

De même dans les vallées, la présence locale du cerf et la recrudescence des effectifs de chevreuils posent des problèmes économiques en matière de reconstitution des peupleraies.

Effort théorique de régénération : 1 100 ha annuels.

Cette région présente peu d'enjeux économiques. Cependant, il importe de maintenir les effectifs des populations animales à un niveau qui permette aux ensembles boisés (même de faible surface) de se renouveler naturellement et d'assurer leurs fonctions sociales et environnementales.



Les taillis de Chêne pubescent sur sols maigres représentent l'essentiel des peuplements des Groies

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX



*La Forêt
notre savoir-faire*

